



Dossier

ENSEIGNEMENT

Informations zur aktuellen Schulrentrée!

Wie in den vergangenen Jahren befasst sich das „Bulletin Communal“ auch diesmal zur „Rentrée“ in einem Spezialdossier mit dem Schulwesen. Dieses Dossier bringt dem Leser die vielfältigen, von der Gemeinde angebotenen Dienstleistungen im schulischen und paraschulischen Bereich näher. Wie gewohnt ist daher auch der vom Gesetz vorgesehene „Plan d’encadrement périscolaire (PEP)“ ebenfalls abgedruckt. Zusätzlich haben wir dieses Jahr die allgemein gültigen Verhaltensregeln beigefügt.

Der Schöfferrat



A l’heure de la rentrée scolaire!

Comme à l’accoutumée lors de la rentrée, ce bulletin communal se penche dans un dossier spécial sur l’enseignement. Ce dossier permet au lecteur de découvrir la panoplie des offres et des services offerts par la commune dans le domaine scolaire et parascolaire, un domaine qui a énormément évolué ces dernières années. Il va de soi que le Plan d’encadrement périscolaire (PEP), prévu par le législateur, fait également partie intégrante du dossier.

De plus, nous avons ajouté cette année les règles générales de comportement.

Le collège échevinal





Sommaire

	Der Schuldienst der Gemeindeverwaltung Schiffingen Le service scolaire de l'administration communale de Schifflinge	D3
	Schulgebäude Bâtiments scolaires	D4
Allgemeines / Généralités	Allgemeines Généralités	D5
	Stundenplan Heures de classes	D6
	Die Klassenaufteilung für das Schuljahr 2016/2017 La répartition des classes pour l'année scolaire 2016/2017	D7
Betreuung / Encadrement	Der Plan der außerschulischen Betreuung 2016/2017 Le plan d'encadrement périscolaire 2016/2017	D11
	Die Maison Relais La Maison Relais	D15
	Die Schulferien 2016/2017 Les vacances scolaires 2016/2017	D16
Beratung / Guidance	Equipe Multiprofessionnelle de l'Education différenciée	D17
	Die Kommission für schulische Inklusion Commission d'inclusion scolaire	D18
	Der schulmedizinische Dienst Le service médical scolaire	D19
Aktivitäten / Activités	Die außerschulischen Aktivitäten Les activités parascolaires	D21
L'enseignement	L'enseignement fondamental	D23
Regeln / Règles	Allgemeine Verhaltensregeln Règles générales de comportement	D25



**40, rue de l'Eglise
L-3833 Schiffflange**

Öffnungszeiten

Von 8.00 - 12.00 und von 14.00 - 17.00 Uhr
Möglichkeit einer telefonischen Verabredung

Frau Tammy Aniset (Tel.: 26 54 52-423)
Frau Francine Schenten (Tel.: 26 54 52-425)
Frau Martine Simon (Tel.: 26 54 52-206)
Herr Daniel Kirschenbilder (Tel.: 26 54 52-427)

Postanschrift:

B.P. 11
L-3801 Schiffflange
E-Mail: commissionscolaire@schiffflange.lu

Unsere verschiedenen Dienstleistungen:

- Ausstellen der „certificats de scolarité“
- Einschreibungen der Schüler
- Organisation der „Ecole Fondamentale“
- Erstellen des „Plan d'Encadrement Périscolaire“
- Organisation des Pedibus
- Ausgabe der Chèques service

Der Schuldienst der Gemeindeverwaltung Schiffflingen

Kontakt

Dienstleistungen

**40, rue de l'Eglise
L-3833 Schiffflange**

Heures d'ouverture

De 8h00 - 12h00 et de 14h00 - 17h00
Possibilité de prendre rendez-vous par téléphone

Madame Tammy Aniset (tél.: 26 54 52-423)
Madame Francine Schenten (tél.: 26 54 52-425)
Madame Martine Simon (tél.: 26 54 52-206)
Monsieur Daniel Kirschenbilder (tél.: 26 54 52-427)

Adresse postale

B.P. 11
L-3801 Schiffflange
e-mail: commissionscolaire@schiffflange.lu

Nos différentes prestations de service:

- établissement des certificats de scolarité
- inscriptions des élèves
- organisation de l'école fondamentale
- élaboration du « Plan d'Encadrement Périscolaire »
- organisation du Pedibus
- Chèques service

Le service scolaire de l'administration communale de Schiffflange

Contact

Prestations de service



Schulgebäude

Die Gemeinde Schiffflingen verfügt aktuell über drei Schulgebäude:



◀ École Albert Wingert

rue Albert Wingert

Schulpräsidentin: Frau Christiane Schmit-Biewer

Pförtner: Herr Christian Weiwert (Tel.: 621 199 343)

École Lydie Schmit

rue de la Forêt

Schulpräsidentin: Frau Tina Giannessi

Pförtner: Herr Czeslaw Kosalka, (Tel.: 621 194 324)

Anbau: rue du Parc (Education précoce)



◀ École Nelly Stein

rue de la Gare

Schulpräsidentin: Frau Claudine Treinen-Dahm

Pförtner: Herr Robert Berkes (Tel.: 621 350 393)

Bâtiments scolaires

La commune de Schiffflange dispose actuellement de trois bâtiments scolaires, à savoir:

École Albert Wingert

rue Albert Wingert

Présidente d'école: Madame Christiane Schmit-Biewer

Concierger: Monsieur Christian Weiwert, (tél.: 621 199 343)



◀ École Lydie Schmit

rue de la Forêt

Présidente d'école: Madame Tina Giannessi,

Concierger: Monsieur Czeslaw Kosalka, (tél.: 621 194 324)

Annexe: rue du Parc (Education précoce)

École Nelly Stein

rue de la Gare

Présidente d'école: Madame Claudine Treinen-Dahm

Concierger: Monsieur Robert Berkes, (tél.: 621 350 393)



Allgemeines:

Schulpflicht

Die Zyklen

Généralités:

Obligation scolaire

Les cycles

Die Schulpflicht besteht von 4 bis 16 Jahre

Die Grundschule ist in **Zyklen** eingeteilt:

Zyklus 1: 3-5 Jahre

Zyklus 2: 6-7 Jahre

Zyklus 3: 8-9 Jahre

Zyklus 4: 10-11 Jahre

L'obligation scolaire s'étend de l'âge de 4 ans à 16 ans

L'école fondamentale est organisée en **cycles d'apprentissage** et non plus en années scolaires:

Cycle 1: 3-5 ans

Cycle 2: 6-7 ans

Cycle 3: 8-9 ans

Cycle 4: 10-11 ans



D'Enseignanten, d' Léierinnen an d' Schoulmeeschter an all aner Intervenanten aus de Schoulen, e. a. d' Educateurs an d' Reliounsléierinnen si virun der Rentrée op eng Informatiounsversammlung geruff ginn.



Stundenplan Grundschule (Zyklus 1)

Zyklus 1

Morgens:
07.50 - 11.30 Uhr

Mittags:
13.55 - 16.00 Uhr

Samstage

Die Samstage sind schulfrei.

Grundschule (Zyklen 2-4)

Zyklen 2-4

Morgens:
07.50 - 09.55 Uhr
09.55 - 10.10 Uhr (Pause)
10.10 - 11.55 Uhr

Nachmittags:
13.55 - 14.55 Uhr
14.55 - 15.10 Uhr (Pause)
15.10 - 16.00 Uhr

Samstage

Die Samstage sind schulfrei.

Heures de classe Enseignement fondamental 1^{er} cycle

1^{er} cycle

Matin:
07.50 - 11.30 hrs

Après-midi:
13.55 - 16.00 hrs

Les samedis

Les samedis sont libres.

Enseignement fondamental (cycles 2-4)

Cycles 2-4

Matin:
07.50 - 09.55 hrs
09.55 - 10.10 hrs récréation
10.10 - 11.55 hrs

Après-midi:
13.55 - 14.55 hrs
14.55 - 15.10 hrs récréation
15.10 - 16.00 hrs

Les samedis

Les samedis sont libres.



Lydie-Schmit-Schule	
Cycle 1 Précoce	Claudine Birgen 50% Sandra Kipchen 50%
Cycle 1	Delma Lahyr
Cycle 1	Monique Biver
Cycle 1	Isabelle Hartert
Cycle 1	Claudine Dechmann-Dahm
Cycle 1	Daisy Costa
Cycle 1 (appui 16h + décharges 9h)	Laurence Deischer
Cycle 2.1	Tina Giannessi
Cycle 2.1	Jerry Kohnen
Cycle 2.1	Anne Dostert
Cycle 2.2	Chantal Palluce
Cycle 2.2	Lejla Hubic
Cycle 2.2	Sara Da Costa
Cycle 2 (EMS* 12h + appui 11h)	Sarah Zimmer
Cycle 2 (décharges 11h)	Pia Thein
Cycle 2-4 (décharges 2h + appui 8h + bibliothèque 1h)	Reinesch Gaby
Cycle 3.1	Sheila Kirschten
Cycle 3.1	Carole Bley
Cycle 3.2	Sarah Niesen
Cycle 3.2	Laureen Scheiwen
Cycle 3.2	Evelyne Roth
Cycle 3 (appui 19h + EP 4h)	Katja Brunelli
Cycle 3 (décharges 10h + EMS* 10h + appui 3h)	Sven Bast
Cycle 4.1	Pascal Elens
Cycle 4.1	Damien Hever
Cycle 4.2	Steve Theodor
Cycle 4.2	Stephanie Jacoby
Cycle 4 (EMS* 8h + décharges 9h)	Yasmine Jacoby
Cycle 1-4 (natation 22h + décharge 1h)	Tammy Ecker
Cycle 2-4 (EP 22h + décharge 1h)	Sara Olivieri
Cycle 2-4 (accueil 17h + appui 6h)	Angie Tarafino

Die Klassenaufteilung
für das Schuljahr
2016/2017:

*La répartition
des classes pour
l'année scolaire
2016/2017:*

Lydie-Schmit-Schule /
Ecole Lydie Schmit





Die Klassenaufteilung
für das Schuljahr
2016/2017:

*La répartition
des classes pour
l'année scolaire
2016/2017:*

Albert-Wingert-Schule /
Ecole Albert Wingert



Albert-Wingert-Schule	
Cycle 1 Précoce	Véronique Fixmer
Cycle 1	Tessy Bertemes
Cycle 1	Sheila Hopp
Cycle 1	Nadia Muller
Cycle 1	Jil Waldbillig
Cycle 1	Laura Vanoli
Cycle 1	Stéphanie Schwartz
Cycle 1 (appui 18h)	Tanja Naegelen
Cycle 1 (appui 9h + déch. 4h + déch. C3 2h)	Marie-France Steinmetz
Cycle 2.1	Nadine Bettendorf
Cycle 2.1	Simone Goebel
Cycle 2.1	Christophe Donnersbach
Cycle 2.1	Cindy Schintgen
Cycle 2.1 (décharges 16h + décharges C4 2h)	Gilles Nizard
Cycle 2.1 (décharges 13h + décharges EMS* C4 4h)	Julie Wagner
Cycle 2.2	Alessandra Stella
Cycle 2.2	Joy Biwer
Cycle 2.2	Caroline Thill
Cycle 2.2	Carole Materazzi
Cycle 2.2 (appui + décharges 23h)	Lynn Mauruschatt / Britt Munsonius
Cycle 3.1	Géraldine Krier
Cycle 3.1	Sandrine Polati
Cycle 3.1	Sarah-Lynn Goy
Cycle 3 (appui 9 h + décharges 6h + EMS* 8h)	Anna Mamer
Cycle 3.2	Monique Cannivé
Cycle 3.2	Christiane Schon
Cycle 3.2	Valérie Vitale
Cycle 3.2 (appui 19h + décharges 4h)	Elisabeth Hans
Cycle 4.1	Christiane Biewer
Cycle 4.1	Lex Thiel
Cycle 4.1	Max Clement
Cycle 4.1 (appui 3h + décharges 14h + EMS* 6h)	Fanny Christophory
Cycle 4.1 (appui 19h + décharges 2h)	Rita Rischette



Cycle 4.2	Claudia Bock
Cycle 4.2	Nancy Keller
Cycle 4.2	Lynn Jacoby
Cycle 4 .2 (appui 9h + décharges 2h)	Laura Luciani
Cycle 3-4 (CA 18h + décharges 5h)	Noémi Gindt
Cycle 3-4 (CA 20h + décharges 3h)	Sabrina Stella
Cycle 2-4 (accueil 17 h + CA 2h + décharges 2h)	Philip Ries
Cycle 2-4 (EP 23h)	Ken Diederich/6h Sabrina Lentz
Cycle 2-4 (EP 23h, natation)	Colette Cornaro

Die Klassenaufteilung für das Schuljahr 2016/2017:

La répartition des classes pour l'année scolaire 2016/2017:

Albert-Wingert-Schule /
Ecole Albert Wingert

Posten für die 3 Schulen

Postes pour les 3 écoles

C1 Iusophone à 25 h	Andreia Gomes
C1-C4 bibliothèque 19h	Michèle Pauly-Muller
Éducatrice (Lydie Schmit)	Dominique Steichen
Éducatrice graduée (Nelly Stein)	Maggy Pirsch
Éducatrice (Nelly Stein)	Stéphanie Lops
Éducatrices (Albert Wingert)	Véronique Jadin Nadine Holbach





Die Klassenaufteilung für das Schuljahr 2016/2017:

La répartition des classes pour l'année scolaire 2016/2017:

Nelly-Stein-Schule /
Ecole Nelly Stein



Total /
Totaux

Nelly-Stein-Schule	
cycle 1 précoce	Lyne Kuffer
cycle 1	Anne Brassel 50% Corinne Tosoroni 50%
cycle 1	Isabelle Kayser
cycle 1	Cindy Mendes
cycle 1 (appui + décharges) 25h (dont 7h L. Schmit)	Danielle Wirtz 50% Fabienne Heinz 50%
cycle 2.1+2.2	Nathalie Haas
cycle 2.1+2.2	Manon Mentgen
cycle 2.1+2.2	Sarah Scholtes
cycle 2.1+2.2	Anne Blau
cycle 2-4 (appui + décharges) 23h	Laurence Kieffer
cycle 3.1+.3.2	Claudine Treinen
cycle 3.1+3.2	Nancy Thackeray
cycle 3.1+3.2 (co-titulaire) 23h	Natascha Lang
cycle 4.1	Véronique Lorang 75%
cycle 4.1	Kevin Roll
cycle 4.2	Nicole Kemp
cycle 4.2	Ivan Schievenin
cycle 2-4 (décharges + EMS*) 23h	David Lauer
cycle 2-4 (décharges + EMS*) 11h	Sam Winandy (Danielle De Ré)

*EMS = Education Moral et Social

Religion- und Moralunterricht / Instruction religieuse et morale:

Frau/ Madame Christine Marcy
Frau/ Madame Nathalie Staudt
Frau/ Madame Gerty Weimerskirch
Frau/ Madame Marianne Wolter

Total der eingeschriebenen Kinder / Total des enfants inscrits : 1039
davon / dont 492 Luxemburger / Luxembourgeois und / et
547 Nicht-Luxemburger / Non-Luxembourgeois
(Stand von / situation au septembre 2016)

Total der LehrerInnen : Total des enseignants : 98



Albert-Wingert-, Lydie-Schmit- und Nelly-Stein-Grundschulen

Sozio-éducative Auffangstruktur:

- Maison Relais „op Hudelen“ der Nelly-Stein-Schule mit Annexen
- Kinderhort „Schöfflinger Bëschzwergen“

1. Verantwortliche Personen für die Ausarbeitung und die Überwachung des PEP:

- Paul Weimerskirch, Schöffe und Verantwortlicher des PEP
- Christiane Biewer, Präsidentin des Schulkomitees der Albert-Wingert-Schule
- Tina Giannessi, Präsidentin des Schulkomitees der Lydie-Schmit-Schule
- Claudine Treinen-Dahm, Präsidentin des Schulkomitees der Nelly-Stein-Schule
- Gilles Poos, Direktionsbeauftragter der Maison Relais
- Viviane Schreiner-Thull, Präsidentin der „asbl Garderie fir Kanner“
- Mai Fischer, Direktionsbeauftragte des Kinderhorts „Schöfflinger Bëschzwergen“
- Schuldienst der Gemeinde Schiffingen

2. Personal und Infrastrukturen

2.1. Personal

Das Personal setzt sich aus den Lehrern/innen der drei Grundschulen (Albert Wingert, Lydie Schmit und Nelly Stein), sowie dem Personal der Betreuungsstrukturen der Maison Relais „op Hudelen“ und des Kinderhorts „Schöfflinger Bëschzwergen“ zusammen. Hinzu kommen die Kursleiter(innen) von „Art, Musique und Informatique à l'Ecole“.

Plan der außerschulischen Betreuung 2016/2017

Verantwortliche Personen

Personal

Écoles fondamentales Albert Wingert, Lydie Schmit et Nelly Stein

Structures assurant l'accueil socio-éducatif:

- Maison Relais « op Hudelen » et ses annexes
- Crèche « Schöfflinger Bëschzwergen »

1. Personnes en charge de l'élaboration et du suivi du PEP:

- Paul Weimerskirch, échevin et responsable du suivi PEP
- Christiane Biewer, présidente du comité d'école Albert Wingert
- Tina Giannessi, présidente du comité d'école Lydie Schmit
- Claudine Treinen-Dahm, présidente du comité de l'école Nelly Stein
- Gilles Poos, chargé de direction de la Maison Relais
- Viviane Schreiner-Thull, présidente de l'asbl « Garderie fir Kanner »
- Mai Fischer, chargée de direction de la crèche « Schöfflinger Bëschzwergen »
- Service scolaire de la commune de Schifflinge

2. Le personnel et les infrastructures

2.1. Le personnel

L'équipe professionnelle du site se compose du personnel enseignant et éducatif des écoles fondamentales Albert Wingert, Lydie Schmit et Nelly Stein et du personnel socio-éducatif des structures assurant l'accueil socio-éducatif à la maison relais « op Hudelen » resp. à la crèche « Schöfflinger Bëschzwergen ». S'y ajoutent les chargés de cours de l'art, de la musique et de l'informatique à l'école.

Plan d'Encadrement périscolaire 2016/2017

Personnes responsables

Le personnel



Außerschulische Betreuungsstruktur

Standorte

Die neue Schwimmhalle/
la nouvelle piscine



2.2. Auflistung der diversen Betreuungsstrukturen

Albert-Wingert-Schule:

- die Gebäude der Zyklen 1-4
- die Mehrzwecksäle
- die Schulbibliothek
- der Pausenhof
- die Turnhalle

Lydie-Schmit-Schule:

- die Gebäude der Zyklen 1-4
- das Gebäude des Zyklus 1 (précoce)
- die Mehrzwecksäle
- die Schulbibliothek
- der Pausenhof
 - die Turnhalle
 - das Schwimmlehrbecken der Zyklen 1-2
 - die Sporthalle

Nelly-Stein-Schule:

- die Gebäude der Zyklen 1-4
- die Mehrzwecksäle
- die Schulbibliothek
- der Pausenhof
- die Turnhalle

Die Maison Relais umfasst:

- die Gebäude der Zyklen 1-4 der drei Schulgebäude
- das Gebäude Maisons Relais „op Hudelen“
- die Mehrzwecksäle der drei Schulgebäude
- die Schulbibliotheken der drei Schulgebäude
- die Pausenhöfe der drei Schulgebäude
- die Sporthalle der Nelly-Stein-Schule
- das Schulrestaurant der Nelly-Stein-Schule

Der Kinderhort „Schöfflinger Bëschwergen“ umfasst:

- das Gebäude des Horts

L'encadrement périscolaire

Les sites

2.2. Relevé des infrastructures pouvant servir à l'encadrement périscolaire

Le site de l'École Albert Wingert comprend:

- les bâtiments des cycles 1-4
- les salles polyvalentes
- la bibliothèque scolaire
- un espace destiné aux jeux libres à l'extérieur
- le hall sportif du bâtiment

Le site de l'École Lydie Schmit comprend:

- les bâtiments des cycles 1-4
- le bâtiment du cycle 1 préscolaire
- les salles polyvalentes
- la bibliothèque scolaire
- un espace destiné aux jeux libres à l'extérieur
- le gymnase du bâtiment
- un bassin de natation pour les cycles 1-2
- un hall sportif annexé à l'école

Le site de l'École Nelly Stein comprend:

- les bâtiments des cycles 1-4
- les salles polyvalentes
- la bibliothèque scolaire
- un espace destiné aux jeux libres à l'extérieur
- le hall sportif du bâtiment

Le site de la Maison Relais comprend:

- les bâtiments des cycles 1-4 des trois bâtiments scolaires
- le bâtiment «op Hudelen»
- les salles polyvalentes des trois bâtiments scolaires
- les bibliothèques scolaires des trois bâtiments scolaires
- les espaces destinés aux jeux libres à l'extérieur des trois bâtiments scolaires
- le hall sportif de l'école Nelly Stein
- le restaurant scolaire de l'école Nelly Stein et ses annexes

Le site de la crèche « Schöfflinger Bëschwergen » comprend:

- Le bâtiment de la crèche



3. Aktivitäten

Empfang

(siehe nachfolgendes Kapitel „Maison Relais“ – Seite D15)

„Art à l’Ecole“

Die asbl „Art à l’Ecole Luxembourg“ besteht seit 1911. Das Aktivitätsprogramm der Sektion Schifflingen, das sich ausschließlich an Schifflinger Kinder im Alter von 8 bis 12 Jahren richtet, sieht folgendermaßen aus:

Mittels verschiedener Materialien schaffen die Kinder individuelle und Gruppenkreationen, sei es Skulpturen oder Bilder. Ziel ist es, dass die Kinder lernen sich auszudrücken, sich etwas vorzustellen und etwas zu erschaffen. Diese Kreation erfordert Zeit. Wie das Erinnerungsvermögen, praktiziert sie sich, entwickelt sich, wächst.

Für weitere Informationen steht Ihnen unser Schuldienst zur Verfügung.

Einführung in die Musik

Diese Kurse werden seit Januar 2013 in der Albert-Wingert-Schule angeboten. Sie bieten den Schulkindern der Zyklen 2.1 und 2.2 eine Einführung in die Grundlagen der Musik. Mit kindorientierten Methoden lernen die Kinder die Welt der Musik kennen und entdecken die Klangfarben der Instrumente und des Gesangs.

Einführung in die Informatik

Dieser Kursus wird in Zusammenarbeit mit dem „Code Club Luxembourg“ angeboten und richtet sich an neun- bis zwölfjährige Schulkinder. Dieser Kursus erlaubt ihnen, die Welt des „Programmierens“ auf spielerische Art zu entdecken um somit einen besseren Umgang mit dem Rechner zu ermöglichen.

Plan der außerschulischen Betreuung 2016-2017

Empfang

Kunst in der Schule

Musikunterricht

Informatik

3. Les activités

Accueil

(voir sous «Maison Relais» – page D15)

Art à l’Ecole

L’asbl « Art à l’Ecole Luxembourg » existe depuis 1911. Le programme d’activités de la section Schifflange, qui s’adresse exclusivement aux enfants schifflangeois de 8 à 12 ans, est le suivant :

A partir de divers matériaux, les enfants créent des travaux individuels et de groupe en peinture et sculpture. L’objectif consiste à apprendre aux enfants à s’exprimer, à imaginer, à créer. La créativité est une fonction qui demande du temps, et comme la mémoire, elle se pratique, se développe, grandit. Notre service scolaire se tient à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.

Musique à l’école

Le cours de « musique à l’école » a débuté en janvier 2013 à l’école Albert Wingert. La commune de Schifflange offre une initiation à la musique qui s’adresse exclusivement aux enfants schifflangeois des cycles 2.1 et 2.2.

Informatique à l’école

Ce cours, destiné aux enfants de 9 à 12 ans, est proposé en collaboration avec le « Code Club Luxembourg » et permet de découvrir le monde de la « programmation » d’une façon ludique, afin de se familiariser avec les ordinateurs.

Plan d’Encadrement périscolaire 2016-2017

Accueil

Art à l’école

Cours de musique

Informatique



Pedibus

Pedibus

Mit der Aktion „Pedibus“ ermuntert die Gemeinde Schiffflingen die Eltern dazu, weniger auf das Auto zurückzugreifen und die Kinder dazu, wieder vermehrt zu Fuß zur Schule zu gehen. Die teilnehmenden Kinder erledigen den Schulweg zusammen unter Aufsicht eines Erwachsenen. Weitere Informationen und Einschreibungen unter **26 54 52 - 427**.

Sport

LASEP

LASEP steht für „Ligue des associations sportives de l'enseignement primaire“. Die Schiffflinger Sektion wurde 1962 gegründet. Alle Schüler können dort verschiedene Sportarten ausprobieren (Leichtathletik, Fußball, Handball, Schwimmen, Radfahren, Step, usw.). Außer dem wöchentlichen Training organisiert die LASEP auch Sportfeste (Butzendag, Ausdauerlauf) und nationale Meisterschaften.

Um Mitglied zu werden, wendet man sich an seinen Lehrer. Gegen eine minimale Beteiligung (für die Versicherungsgebühr) bekommt man die Mitgliedskarte (Gültigkeit 1 Jahr) und das Programm der Trainingsstunden ausgehändigt.

Kontaktperson: Herr Alain Palluce

Tel.: 54 45 06 / alain.palluce@schiffflange.lu

Pédibus

Pédibus

Par l'action «Pédibus», la commune de Schiffflange incite les enfants à aller régulièrement à l'école à pied et les parents à renoncer davantage à la voiture comme moyen de transport. Les enfants inscrits au «Pédibus» font le chemin de l'école ensemble et sous surveillance d'un adulte. Renseignements et inscriptions au numéro **26 54 52 - 427**.

Sports

LASEP

LASEP signifie « Ligue des associations sportives de l'enseignement primaire ». La section schiffflangeoise fut fondée en 1962. Tous les élèves peuvent y pratiquer différentes activités sportives: athlétisme, football, handball, natation, vélo, step et jeux divers. A part les entraînements hebdomadaires, il y a aussi des fêtes sportives (Butzendag, Ausdauerlauf) ainsi que des championnats nationaux.

Pour devenir membre, il suffit que l'élève s'adresse à son enseignant. En payant une somme minime (nécessaire pour couvrir les frais d'assurance), il reçoit une carte de membre valable pour le reste de l'année scolaire, ainsi qu'une grille avec l'horaire des entraînements.

Personne de contact: Monsieur Alain Palluce

Tel.: 54 45 06 / alain.palluce@schiffflange.lu



Die Maison Relais

Die kommunale Maison Relais befindet sich in einem neuen Gebäude in der „Cité op Hudelen“ und wird im Auftrag der Gemeinde von der „asbl Garderie fir Kanner“ geleitet.

Die Kinder werden in den jeweiligen Schulen in Empfang genommen und unter Aufsicht zur Maison Relais begleitet.

Die Eltern können ihre Kinder vor der Maison Relais oder vor dem Schulrestaurant der Nelly-Stein-Schule entweder um 13.45 Uhr in Empfang nehmen (dienstags/donnerstags) oder so wie mit den Betreuern der Maison Relais vereinbart

Telefonnummer der Maison Relais: 621 740 636



La Maison Relais est gérée pour le compte de la commune par l'asbl « Garderie fir Kanner » et se trouve à la cité « op Hudelen ». Les enfants sont pris en charge dans les bâtiments scolaires respectifs et conduits sous surveillance sur ce site.

Les parents attendent leurs enfants à la sortie de la Maison Relais, respectivement du restaurant de l'Ecole Nelly Stein, soit à 13.30 heures (ma/je), soit à l'heure convenue entre parties.

Numéro de téléphone de la Maison Relais: 621 740 636

Infrastrukturen

Empfang

Telefon

La Maison Relais

Les infrastructures

Accueil

Téléphone



Die Schulferien 2016/2017

Allerheiligenferien	29.10. - 6.11.2016
Weihnachtsferien	24.12.2016 - 8.1.2017
Fastnachtsferien	18.2. - 26.2.2017
Osterferien	8.4. - 23.4.2017
Feiertag zum 1. Mai	1.5.2017
Christi Himmelfahrt	25.5.2017
Pfingstferien	3.6. - 11.6.2017
Nationalfeiertag	23.6.2017
Sommerferien	15.7. - 14.9.2017

Les vacances scolaires 2016/2017

<i>Congé de la Toussaint</i>	29.10. - 6.11.2016
<i>Vacances de Noël</i>	24.12.2016 - 8.1.2017
<i>Congé de Carnaval</i>	18.2. - 26.2.2017
<i>Vacances de Pâques</i>	8.4. - 23.4.2017
<i>Jour férié légal 1^{er} mai</i>	1.5.2017
<i>Ascension</i>	25.5.2017
<i>Congé pour la Pentecôte</i>	3.6. - 11.6.2017
<i>Fête Nationale</i>	23.6.2017
<i>Vacances d'été</i>	15.7. - 14.9.2017





**EQUIPE MULTIPROFESSIONNELLE de l'Education différenciée:
Arrondissement d'inspection 11**

(communes de Sanem et de Schifflange)

L'équipe multiprofessionnelle 11 relève du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et comprend du personnel de l'Éducation différenciée et du Centre de logopédie.

Elle œuvre dans l'intérêt des élèves fréquentant l'enseignement fondamental des communes Sanem et Schifflange et s'adresse aux élèves à besoins éducatifs spécifiques, de même qu'aux parents dont les enfants rencontrent des difficultés dans leur milieu scolaire ou/et familial.

L'équipe multiprofessionnelle offre:

- des bilans psycho-pédagogiques et des consultations psychologiques
- des consultations en logopédie et en orthophonie
- une intervention en classe et une prise en charge rééducative (orthophonie, psychomotricité) aux élèves à besoins éducatifs spécifiques ; ces mesures sont proposées par la Commission d'inclusion scolaire de l'arrondissement d'inspection 11.

Elle collabore avec le titulaire de classe, l'équipe SLD (Specific Learning Differences) de la commune de Sanem et l'équipe médico-socio-scolaire. Les consultations sont gratuites et se font sur rendez-vous.

Volet diagnostic, conseil, guidance et rééducation

- BINTENER Gina, psychologue / coordination
- BOLLENDORFF Max, rééducateur en psychomotricité
- ENTRINGER Lara, remplaçante-professeur d'enseignement logopédique
- GOMES PEREIRA Sofia, psychologue
- HELFENSTEIN Manon, psychologue
- HEIRENS Christine, orthophoniste
- LEHNEN Tina, rééducatrice en psychomotricité
- MATHIEU Sabine, orthophoniste
- MICHELS Martha, pédagogue
- PLUMIER Joëlle, psychologue

Volet intervention en classe:

- BARROS Sylvie, remplaçante éducatrice graduée
- BOLLENDORFF Max, rééducateur en psychomotricité
- KIES Myri, éducatrice graduée
- KLEIN-ALBONETTI Fabienne, infirmière
- MICHELS Martha, pédagogue
- ORBAN-BISDORFF Cindy, infirmière

Consultants spécialisés :

- METZ Thierry, correspondant Institut pour Déficients visuels
- OLINGER Claudine, chargée de la direction du Centre d'éducation différenciée Esch-surAlzette

Adresse:

1, avenue Porte de France (3° étage, bloc C)
L-4360 Esch-sur-Alzette/ site Belval
Tel: 247 75 999 (secrétariat)
Fax: 54 04 73

Education différenciée

élèves à besoins éducatifs spécifiques

L'offre

Guidance

Contact



Die Kommission für schulische Inklusion (CIS)

Schüler mit
Lernschwierigkeiten

Die Mission der regionalen CIS besteht darin, sich Schülern mit speziellen Lernschwierigkeiten anzunehmen und die Eltern sowie die Lehrer zu beraten.

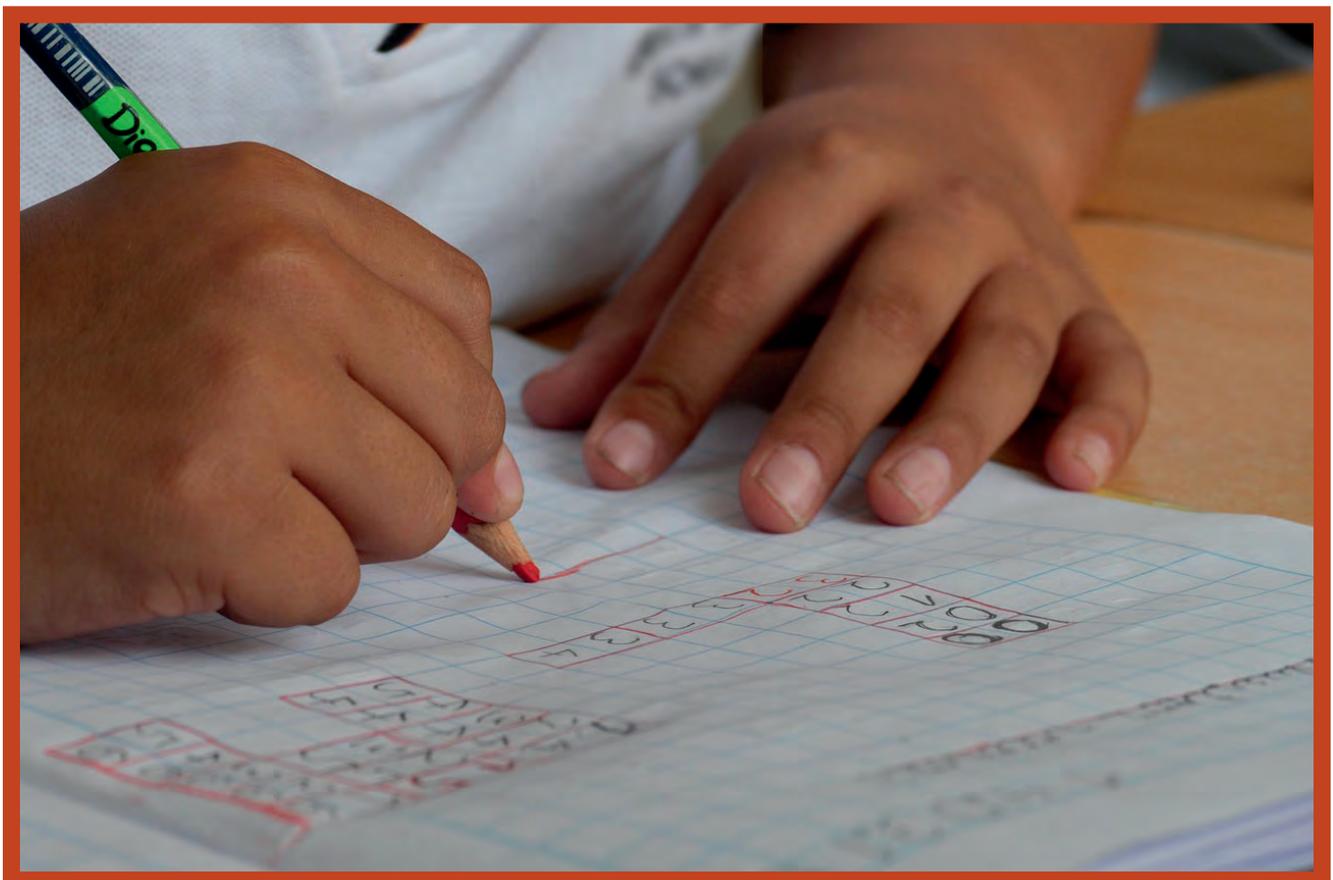
Die Vorschläge der Kommission sind konsultativer Natur, sodass die Eltern über eventuelle Maßnahmen mitentscheiden.

Commission d'instruction scolaire (CIS)

Élèves à besoins éducatifs

La commission (CIS) régionale a pour mission d'assurer la prise en charge des élèves à besoins éducatifs spécifiques et de conseiller les parents, les titulaires de classe et l'équipe pédagogique.

L'autorité parentale décide des suites à donner à la proposition de la commission d'instruction scolaire.





Ziel des schulmedizinischen Dienstes ist die Überwachung des allgemeinen physischen, psychischen und sozialen Wohlbefindens der Kinder während ihrer Schulzeit. Außerdem erfüllt dieser Dienst die Aufgabe der Gesundheitserziehung.

Die Mannschaft des schulmedizinischen Dienstes:

Schulärzte

Dr. Gaston de Bourcy
Dr. Carole Heisbourg
Dr. Jean-Paul Kremer

- Systematische Untersuchungen
- Abwechselnde Beteiligung an den Treffen der CIS

Zahnärzte

Dr. Raoul Herr
Dr. René Parisot

- Zahnärztliche Untersuchungen

Der schulmedizinische Dienst

Wohlbefinden der Kinder

Schulärzte

Zahnärzte

Le service médical scolaire a pour objectif de surveiller le bien-être physique, psychique et social des enfants pendant toute la scolarité et de contribuer à un dépistage rapide de maladies et de déficits. En outre, il contribue à l'éducation à la santé.

L'équipe du service médical scolaire:

Médecins scolaires

Dr. Gaston de Bourcy
Dr. Carole Heisbourg
Dr. Jean-Paul Kremer

- Examens médicaux systématiques
- Participation à tour de rôle à la CIS

Médecins dentistes

Dr. Raoul Herr
Dr. René Parisot

- Examens dentaires

Le service médical scolaire

Bien-être des enfants

Médecins scolaires

Dentistes



Sozialarbeiterin

Sozialarbeiterin

(dem Centre Médico-Social in Esch angegliedert)

Frau Vanessa Ensch

- Soziale Betreuung
- Beteiligung an der CIS

Krankenschwester

Krankenschwester

(während den Schulzeiten von 8 bis 12 Uhr in den Schulen anwesend)

Frau Christiane Zacharias-Hansen

- Organisation des praktischen Ablaufs
- Ausführen von Tests
- Verwaltung der medizinischen Akten
- Verschicken von Gutachten an die Eltern
- Gesundheitserziehung

Assistante sociale

Assistante d'hygiène sociale

(attachée au centre médico-social d'Esch)

Mme Vanessa Ensch

- Encadrement social
- Participation à la CIS

Infirmière

Infirmière

(Présente dans les écoles de 8 à 12h pendant les périodes scolaires)

Mme Christiane Zacharias-Hansen

- Organisation du déroulement pratique
- Réalisation de tests de dépistage
- Gérance des carnets médicaux
- Envois d'avis aux parents en cas de nécessité
- Education à la santé



Die außerschulischen Aktivitäten

Schneeklassen

Die Schneeklassen

Die Schneeklassen sind den Schülern des Zyklus 4.1 vorbehalten. Diese verbringen eine Woche in den französischen Alpen. Erfahrene und ausgebildete Betreuer führen sie in die Kunst des alpinen Schifahrens ein.

Coupe scolaire

Die „Coupe scolaire“

Die „Coupe scolaire“ wird jährlich von unserem Schuldienst, in Zusammenarbeit mit verschiedenen lokalen Vereinigungen, im Laufe des dritten Trimesters organisiert. Dieser aus einem theoretischen und einem praktischen Teil bestehende Wettbewerb in Sachen Verkehrssicherheit, richtet sich an die Schüler des 4. Zyklus’.

Sporttag

Der Sporttag

Der Sporttag wird von unseren Sportlehrern organisiert. Die Organisatoren versuchen die Beteiligten (Zyklen 1-4) für den Sport zu begeistern.

Les activités parascolaires

Classes de neige

Les Classes de neige

Les classes de neiges sont réservées aux élèves du cycle 4.1. Ils partent pour une semaine dans une station de ski dans les Alpes françaises. Des moniteurs expérimentés et qualifiés les attendent pour des activités hivernales et une initiation au ski alpin.

Coupe scolaire

La Coupe scolaire

La Coupe scolaire est organisée annuellement par notre service scolaire, avec l’appui précieux de plusieurs associations locales au cours du troisième trimestre. Cette compétition aux volets théoriques et pratiques sur la sécurité routière s’adresse aux élèves du cycle 4.

Journée du sport

La journée pour le sport

Le «Sportdag» est une organisation sous la houlette de nos instructeurs de sport. Les responsables tentent de sensibiliser les jeunes (cycles 1-4) pour le sport.



Gesundheitstage

Die Gesundheitstage

Die Gesundheitstage werden in Zusammenarbeit mit dem schulmedizinischen Dienst, den Schulkomitees und der Maison Relais in den Monaten Mai und Juni organisiert und haben zum Ziel, die Kinder zu einer gesünderen Ernährung zu motivieren. Die verschiedenen Themen richten sich an die Kinder aller Altersgruppen.

Freizeitnachmittage

Die Freizeitnachmittage

Die Freizeitnachmittage werden von der Maison Relais organisiert. Sie bieten eine Unmenge an interessanten Aktivitäten und Ausflügen während der Sommerferien (14 Tage) an.

«Gesondheetsdeeg»

Les «Gesondheetsdeeg»

Les «Gesondheetsdeeg» sont organisés en collaboration avec le le Service Médical Scolaire, les Comités d'École et le personnel de la Maison Relais au cours des mois de mai et de juin et essaient de sensibiliser les jeunes pour une vie plus saine. Des ateliers thématiques s'adressent aussi bien aux enfants de l'enseignement précoce qu'aux enfants de l'enseignement fondamental.

Les après-midi de loisirs

Les après-midi de loisirs

Les après-midi de loisirs sont organisés par la Maison Relais et proposent des activités multiples adaptées aux différentes catégories d'âge, ainsi que des excursions et des visites intéressantes pendant les grandes vacances (14 jours).



Enseignement fondamental

Services

Apprentissage

Cours d'appui

Cours d'accueil

Changement d'adresse

Changement d'école

Le volet enseignement regroupe de nombreuses facettes de l'enseignement communal au sens large du terme. Le service de l'enseignement se voit attribuer de nombreuses compétences parmi lesquelles figurent l'élaboration de l'organisation scolaire, le contact avec l'association des parents d'élèves et l'inspecteur d'école du ressort, l'organisation des activités parascolaires et le secrétariat de la commission scolaire.

Longtemps, l'enseignement se limitait à la transmission du savoir. Les enseignants vérifiaient ensuite si les élèves étaient capables de reproduire leurs savoirs. Certains élèves arrivaient à être capables d'employer ces savoirs par eux-mêmes ou avec l'aide de leurs parents. Au fil des années, on a constaté qu'un grand nombre d'élèves, bien qu'ils aient mémorisé les savoirs pour le prochain test, échouaient dans leur application et oubliaient rapidement ce qu'ils avaient appris.

L'enseignement fondamental doit être le lieu principal de l'apprentissage des savoirs et de leur application.

Les cours d'appui

Les cours d'appui sont destinés aux enfants qui rencontrent des problèmes permanents ou temporaires dans une branche principale. Les cours ont pour but de donner aux enfants inadaptés soit l'éducation, soit la rééducation, soit l'instruction qui leur convient. Les écoliers des cours d'appui sont inscrits dans une classe normale de l'enseignement fondamental. Pour la plupart il s'agit de cours d'appui intégré.

Les cours d'accueil

Les cours d'accueil sont destinés aux enfants primo-arrivants des cycles 3-4 qui ne parlent aucune langue véhiculaire utilisée dans l'enseignement fondamental, et qui rencontrent des impossibilités temporaires pour suivre avec succès l'enseignement ordinaire. Les cours d'accueil ont pour but de donner à ces écoliers une instruction leur permettant d'être intégrés après un certain temps dans une classe normale de l'enseignement fondamental.

L'inscription d'un enfant en cas de déménagement

L'inscription d'un enfant en cours de l'année scolaire se fait au service scolaire, en principe après l'inscription au registre de la population de la Commune de Schiffflange.

Les enfants habitant dans notre commune et qui ne peuvent pas produire un certificat de résidence sont néanmoins scolarisés.

Le changement d'école

Lorsqu'un enfant quitte l'école durant le temps de scolarité obligatoire, la personne responsable porte immédiatement le fait à la connaissance du titulaire de classe et du service scolaire, en indiquant de quelle façon l'enfant recevra l'instruction à l'avenir.



Commission scolaire

Mission

La commission scolaire

La commission scolaire a pour mission:

1. de coordonner les propositions concernant l'organisation des écoles et les plans de réussite scolaire et de faire un avis pour le conseil communal,
2. de faire le suivi de la mise en œuvre de l'organisation scolaire et des plans de réussite scolaire,
3. de promouvoir les mesures d'encadrement périscolaire en favorisant l'information, les échanges et la concertation entre les parents, le personnel intervenant dans les écoles et les services et organismes assurant la prise en charge des élèves en dehors de l'horaire scolaire normal,
4. d'émettre un avis sur les rapports établis par l'Agence pour le Développement de la qualité de l'enseignement dans les écoles et de porter à la connaissance du collège des bourgmestre et échevins tout ce qu'elle juge utile ou préjudiciable aux intérêts de l'enseignement fondamental;
5. d'émettre un avis sur les propositions concernant le budget des écoles;
6. de participer à l'élaboration de la conception, de la construction ou de la transformation des bâtiments scolaires.

Composition

La commission scolaire se compose:

1. d'un président, c.à.d. le bourgmestre ou son délégué, à désigner parmi les membres du conseil communal, ou le président du syndicat de communes ou son délégué, à désigner parmi les membres du comité;
2. d'au moins quatre membres à nommer respectivement par le conseil communal ou le comité du syndicat de communes;
3. d'au moins deux représentants du personnel des écoles élus par le personnel des écoles parmi les membres des comités d'école ou du comité de cogestion.
4. d'au moins deux représentants des parents des élèves fréquentant une école de la commune ou du syndicat de communes et qui ne sont pas membres du personnel intervenant, élus par et parmi leurs pairs.

Membres:

Paul Weimerskirch (président)
Sven Kill
Pierrot Feiereisen
Christiane Sehl
Idette Cattivelli
Eliane Junker-Clement
Vincent Nothum
Tina Giannessi
Laurence Kieffer
Christiane Schmit-Biewer
Marianne Wolter
Tammy Aniset (secrétaire)

et les représentants des parents:
Claudine Gubbini-Lang
Claudine Feiereisen
Yves Kreis



Zugang zur Schule:

Während den Schulstunden bleiben die Türen der Schule geschlossen. Im Falle eines Termins mit dem Lehrer, klingeln Sie bitte am Haupteingang, um hineintreten zu können.

Vor dem Schulunterricht:

Die Schüler der C1-C4 versammeln sich im Schulhof. Zehn Minuten vor Beginn des Unterrichts ist eine Aufsicht garantiert. (Albert-Wingert-Schule: C1 versammelt sich in den spezifischen Zonen / auch für die Nelly-Stein-Schule gilt für einzelne Klassen eine spezielle Regel).

Die Hunde:

Hunde sind auf dem Schulgelände verboten.

Verkehrsregeln:

Die Eltern der Schüler und die Lehrer sind angehalten, die Verkehrs- und Stationierungsregeln rund um die Schule einzuhalten.



Accès à l'école :

Durant les horaires de classe, les portes de l'école restent fermées. En cas de rendez-vous avec l'enseignant, veuillez sonner à l'entrée principale afin de pouvoir entrer.

Avant les cours :

Les élèves des C1-C4 se rassemblent dans la cour de l'école. Une surveillance est assurée dix minutes avant le début des cours. (Ecole Albert Wingert : rassemblement du C1 dans leurs zones respectives, pour Ecole Nelly Stein. Voir le règlement interne)

Les chiens :

Les chiens sont interdits dans la cour de l'école.

Code de la route :

Les parents d'élèves et les enseignants sont invités à respecter les règles du code de la route en ce qui concerne la circulation et le stationnement autour de l'école.

Allgemeine Verhaltensregeln:

Zugang zur Schule

Vor dem Schulunterricht

Hunde

Verkehrsregeln

Règles générales de comportement:

Accès à l'école

Avant les cours

Les chiens

Code de la route



Im Falle einer Abwesenheit

Im Falle einer Abwesenheit:

Die Eltern sind gebeten den zuständigen Lehrer vor Beginn des Unterrichts zu informieren. Im Falle einer 1-3-tägigen Abwesenheit muss dem Lehrer eine schriftliche Entschuldigung vorgelegt werden. Im Falle einer längeren Abwesenheit muss spätestens am vierten Tag der Abwesenheit ein ärztliches Attest präsentiert werden.

Persönliche Umstände

Für persönliche Umstände:

Die Eltern können den Lehrer um einen Tag Urlaub fragen. Wenn der Urlaub mehr als vier Tage beträgt, muss eine schriftliche Anforderung an den Präsidenten des Schülerkomitees gerichtet werden. Es wird kein zusätzlicher Urlaub vor oder nach den Schulferien gestattet.

Pünktlichkeit

Pünktlichkeit:

Die Schulkinder sind gebeten, die Schulzeiten einzuhalten. Bei missbräuchlicher Unpünktlichkeit werden die Minuten akkumuliert und als unentschuldigte Abwesenheit vermerkt.



Absence

En cas d'absence :

Les parents sont priés d'avertir l'enseignant concerné avant le début des cours. Pour une absence de 1 à 3 jours une excuse écrite doit être fournie à l'enseignant dans les meilleurs délais. Pour une absence plus longue un certificat médical doit être présenté au plus tard le 4^e jour de l'absence.

Pour convenances personnelles

Pour convenances personnelles :

Les parents peuvent demander un jour de congé auprès de l'enseignant. Pour un congé de plusieurs jours une demande écrite doit être adressée à la présidente du comité d'école. Dorénavant, aucun congé supplémentaire avant ou après les vacances scolaires ne sera accordé.

Ponctualité

Ponctualité :

Les élèves sont priés de respecter les horaires scolaires. En cas d'abus, les minutes accumulées seront notées comme absences non-excuses.



Handy, elektronische Geräte:

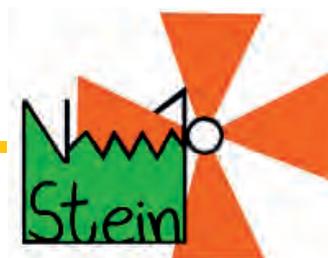
Das Benutzen eines mobilen Telefons sowie auch anderer elektronischer Geräte (MP3-Player, Konsolen...) ist während den Schulstunden innerhalb des Schulgebäudes verboten. Wer diese Regel nicht respektiert, dem wird das jeweilige Gerät konfisziert. Dieses Gerät muss anschließend von den Eltern beim Lehrer abgeholt werden.

Handy und elektronische Geräte

Kleiderordnung:

Die Schüler müssen dezente Kleidung tragen, die nicht ausgefranst ist und passend für die vorgeschlagenen Schulaktivitäten ist (Wald, Museum, Sport, Schwimmen,...).

Kleiderordnung



Portable, appareils électroniques :

L'utilisation du portable ainsi que d'appareils électroniques (lecteurs MP3, consoles mobiles..) est interdite durant les heures scolaires dans l'enceinte de l'école (bâtiment scolaire, cour). En cas de non-respect, les appareils sont confisqués et sont à récupérer par un parent auprès de l'enseignant.

Portable, appareils électroniques

Code vestimentaire :

Les élèves doivent mettre des vêtements décents, non effilochés et adaptés aux activités proposées par l'école (forêt, musée, sport, natation,..).

Code vestimentaire



Maison Relais, Pedibus,
Kindertagesstätte

Maison Relais, Pedibus, Kindertagesstätte:

Im Falle einer Abwesenheit eines Schülers oder im Falle eines Ausfluges, der über die Schulstunden hinausgeht, müssen die Eltern die Maison Relais, den Pedibus und die zuständige Kita benachrichtigen.

Obst

Fruit 4 School:

Einmal die Woche schenkt das Ministerium jedem Schüler eine Frucht, um zu einer gesunden Ernährung beizutragen. Die Schule folgt dieser Initiative durch verschiedene Projekte. Die Eltern sind gebeten, diese Philosophie zu unterstützen, indem sie darauf achten, dass ihre Kinder gesunde Lebensmittel mit zur Schule nehmen, um diese dann während der Pausen zu essen.

Maison Relais, Pédibus,
Crèches

Maison Relais, Pédibus, Crèches :

En cas d'absence de l'enfant à l'école ou en cas d'excursion dépassant l'horaire des cours, les parents avertissent la Maison Relais, le Pédibus ainsi que la crèche concernée.

Fruits

Fruit 4 School :

Une fois par semaine le ministère offre un fruit à chaque élève afin de contribuer à une nutrition saine. L'école suit cette initiative par différents projets. Ainsi les parents sont priés de soutenir également cette philosophie en veillant à ce que les enfants apportent des aliments sains pour manger pendant les récréations.